

Présidence :	M. Gilles Rouffignat
Membres présents :	Mmes. Véronique Autexier, Isabelle Bonneau, Karine Vergnaud. MM. Philippe Andrieux, Olivier Blancheton, Patrick Bourgoïn, Marcel Buisson, Pascal Chardat, David Ferrand, Laurent Fouché, Patrick Frugier, Vincent Goupillat, Max Roulon, Jean-François Selle, Bernard Vaillant, Hervé Zago.
Membres absents :	Mme Marion Moine (excusée), MM. Nicolas Michel, Thierry Gobry (excusés).
Invités :	MM. Claude Fort, Jean-Louis Puaud.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil,
- Formalités : validation PV Bureau N°1 (23/10/2023) et PV Comité de direction N°6 (30/10/2023),
- Civilités.

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Budget prévisionnel 2023/2024,
- Modification temporaire des RG (matchs jeunes),
- Non-respect des règles de mutations,
- Campagne des distinctions 2023/2024 (modalités et planning),
- Choix de la date de l'assemblée générale 2023/2024.

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Procédure de purge des sanctions,
- Informations diverses,
- Informations Gouvernance.

Accueil : le Président remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

Formalités : le Comité de direction entérine validation du PV du Bureau N°1 (23/10/2023) et du PV du Comité de direction N°6 (30/10/2023),

Civilités : le Président et les membres du Comité de direction expriment :

Leurs sincères condoléances :

- Au club de la JS Garat pour le décès de Laurent Lhomme (joueur),
- À Philippe Bloch (commission d'appel) pour le décès de sa mère.

Leurs félicitations :

- À l'ACFC pour sa qualification au 8^e tour de la Coupe de France,
- Au GJ Linars-Fléac-Nersac et à l'ACFC pour leur qualification au 1^{er} tour fédéral de la coupe Gambardella Crédit Agricole,
- À la sélection U15G Charente/Charente-Maritime vainqueur des Inter-Districts,
- Aux nombreux clubs qui se sont mobilisés pour Octobre rose,
- Au FC Crouin Cognac pour action de collecte en faveur des Restos du cœur.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - Budget prévisionnel 2023/2024 (D.Ferrand)

Suite à sa présentation en Comité de direction N°6 du 30/10/2023, le Trésorier général présente la version définitive du budget prévisionnel 2023/2024.

Rappel du contexte :

- Redimensionnement des ressources humaines,
- Poursuite de la maîtrise des charges,
- Baisse des subventions,
- Nécessité de développer le partenariat,
- Réflexion sur l'organisation de nos manifestations.

Le budget prévisionnel sera équilibré à 366,9 K€.

Décision 1 : Le Comité de direction valide le budget prévisionnel 2023/2024 qui sera soumis au vote des clubs lors de l'assemblée générale financière du District qui se tiendra par voie dématérialisée du 12 au 14/12/2023.

2° - Modification temporaire des Règlements généraux (matchs de jeunes) (K.Vergnaud)

Le Comité de direction propose de modifier temporairement ses Règlements généraux, considérant :

- la multiplication depuis plusieurs semaines des intempéries et des arrêtés municipaux d'interdiction d'utilisation des installations sportives,
- la mise en péril de ce fait du bon déroulement des compétitions Jeunes,
- la volonté du District de permettre aux jeunes de pratiquer au maximum leur sport favori.

Décision 2 : Le Comité de direction décide que de façon exceptionnelle et dérogatoire à l'article 23.3 des Règlements généraux du District de football de la Charente et sous réserve de l'accord obligatoire des 2 clubs, les rencontres pourront se jouer en semaine (le mercredi notamment). Cette possibilité est offerte du 21/11/2023 au 15/03/2024. Après cette date cette disposition deviendra caduque et l'article 23.3 des Règlements généraux du District de football de la Charente sera à nouveau appliqué dans sa rédaction originelle.

3° - Non-respect des règles de mutations (K.Vergnaud)

Le Comité de direction propose une révision d'une décision de la commission Litiges-Contentieux, considérant,

- La décision de la commission d'appel du 08/11/2023 (PV N°2), concernant le non-respect de règles de joueurs mutés en équipes jeunes (U13, U15 et U17) qui s'appuie sur un « vice de procédure notoire » de la décision prise par la commission Litiges-Contentieux le 26/10/2023 (PV N°6),
- La volonté du District de traiter avec équité tous les clubs sanctionnés pour la même raison par la commission Litiges-Contentieux le 26/10/2023,

Décision 3 : Le Comité de direction décide, sur la base de l'article 13.6 des statuts, de réviser les décisions de la commission Litiges-Contentieux (PV N°6 du 26/10/2023) et de rétablir les clubs sanctionnés dans leurs droits sportifs et financiers. Cette décision sera transmise au secrétariat et aux commissions concernées pour suite à donner. Il leur demande également de continuer les contrôles de feuille de matchs pour assurer le respect des règlements et l'équité sportive.

4° - Modalités et planning de la campagne des distinctions 2023/2024 (O.Blancheton / I.Bonneau),

Le pôle Citoyenneté présente les modifications des conditions d'attribution des distinctions 2023/2024 qui débutera le 1^{er} décembre pour se terminer le 12 janvier 2024. Les clubs auront 6 semaines pour faire leurs propositions au District.

Décision 4 : Le Comité de direction valide les critères d'attribution et le planning de la campagne. Une note sera adressée aux clubs d'ici le 1^{er}/12/2023.

5° - Choix de la date de l'assemblée générale 2023/2024 (G.Rouffignat)

Décision 5 : Le Comité de direction choisit la date du vendredi 28 juin pour tenir l'AG 2023/2024 qui sera une assemblée électorale. Le calendrier électoral sera validé au prochain Comité de direction du 18/12/2023.

SUJET(S) POUR INFORMATION ET DIVERS

6° - Procédure de purge des sanctions (JL.Puaud)

Présentation d'un dossier simple et pédagogique sur ce point qui pose souvent des problèmes aux clubs. Le support est mis en ligne sur le site pour aider les clubs dans leur démarche. ([CLIC ICI](#)).

7° - Informations diverses

Réunion Fafa au Haillan le 16/11 (M.Roulon). 2 dossiers de clubs de notre District ont été validés (ACFC et Chazelles). À noter que pour un total de 1 027 200 €, l'enveloppe n'est que de 633 000 €. Les Présidents de District ont fait une démarche auprès du Président de la LFNA pour un abondement de la Ligue.

Réunion arbitrage le 06/11 (B.Vaillant / H.Zago). 69 personnes étaient présentes : 15 arbitres , 4 membres de la CDA et 50 dirigeants de clubs entraîneurs et capitaines de 1^{ère} et 2^e division. Réunion animée par David Wailliez (CTRA-LFNA). Satisfaction générale.

Tour de table :

- [Mission Citoyenneté](#) : lancement [plateforme signalement](#),
- Soirée Foot en marchant / Futsal en salle jeudi 23/11 à Ruelle,
- Dispositif BMF renouvelé pour 3 ans,
- Signature Conventions d'objectifs au Conseil départemental 16 (présence L.Fouché),
- AG de Merpins (présence B.Vaillant),
- AG FFF le 16/12/2023 (présence du Président),
- Nouvelle équipe féminine en cours de création en foot à 8 (Vindelle),
- Création d'une coupe Féminine U14/U17,
- 4 formations FMI en prévision,
- Prépa AG financière : 75% de réponse des clubs pour adresse mail et SMS → relance à faire,
- Dates de visios avec les clubs : 05, 06 et 07/12 (18h 30/20h).
- Organisation de fin d'année. Pas de soucis de congés, le District sera ouvert durant toute la période.

Déclaration du Comité de direction.

« Dans sa réunion du 20 novembre 2023, le Comité de direction du District de football de la Charente a été informé de **nouveaux faits survenus ce week end** dans ses compétitions départementales. **Il condamne leur gravité** quelle que soit leur nature : **insultes, provocations, intimidations, violence, propos discriminatoires...** qui sont **intolérables** dans notre sport et dans la société.

Le Comité de direction réaffirme que de tels agissements, **contraires aux valeurs du sport, sont répréhensibles et doivent être sévèrement punis**. Il demande aux commissions compétentes d'**étudier ces dossiers avec la plus grande fermeté**, dans le respect des textes et des procédures.

Le Président souhaite que tout soit fait pour **éradiquer ces phénomènes qui nuisent à notre sport et le mettent en péril**. Il en fait une affaire personnelle et **demande à toutes les victimes de signaler les faits et de porter plainte**.

Le District entend protéger tous les acteurs du monde du football et accompagnera les victimes dans leurs démarches ».

Prochaines réunions (prévisionnel) :

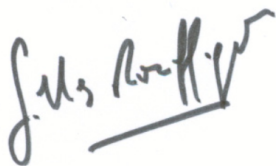
- 18 décembre : CODIR N°8,
- 15 janvier : CODIR N°9.

RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS DU COMITÉ DE DIRECTION - N°7 DU 20/11/2023

DOSSIER POUR DÉCISION	Décision	Pilote
PV BUREAU N° 1 (23/10/2023) PV CODIR N° 6 (30/10/2023)	Validé	JF.Selle
Budget prévisionnel 2023/2024	Validé	D.Ferrand
Modification temporaire des RG (matches jeunes)	Validé	K.Vergnaud
Non-respect des règles de mutations	Validé	K.Vergnaud / S.Dorain
Campagne des distinctions 2023/2024 (modalités et planning)	Validé	O.Blancheton / I.Bonneau
Choix date AG électorale	Validé	G.Rouffignat / JF.Selle
DOSSIERS DIVERS	Décision	Pilote
Déclaration du Comité de direction (incivilités, violence, discrimination)	Validé	G.Rouffignat

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h 30.

Le Président
Gilles Rouffignat



Le Secrétaire Général
Jean-François Selle

